Directives pour compléter le formulaire de premières observations. Toutes parties en *italiques* sont des exemples de ce que l'observateur doit y inscrire. La ligne au bas de la page est réservée à l'utilisation du responsable des certificats. Un fichier électronique est disponible pour ceux ou celles qui le désire pour maintenir leur liste sur ordinateur.

Club d'ornithologie du Madawaska, ltée
Liste de premières observations d'oiseaux au Madawaska (Nouveau-Brunswick)

Observateur/observatrice : *Martin Létourneau*

Première observation d'une espèce

Ordre	Nom technique français	Nom technique anglais	Date	TO	Lieu de l'observation	Nombre
1	*Pigeon biset*	*Rock Pigeon*	*05/02/15*		*Edmundston, Pont Boucher*	*4*
	Canard noir	*American Black Duck*	*05/02/15*		*Embouchure de la rivière Madawaska*	*2*
3	*Grimpereau brun*	*Brown Creeper*	*05/02/18*	***A***	*Terrain de golfe, Edmundston*	*1*
---	(ligne réservée pour observation visuel du grimpereau dans le futur)		*05/08/29*	***V***	*Pépinière du Deuxième Sault*	*1*
4	*Pic mineur*	*Downy Woodpecker*	*05/02/19*		*Au domicile,666 rue Denis, St-Jacques*	*1*
5	*Chardonneret jaune*	*American Goldfinch*	*05/02/19*		*" " " "*	*12*

Col. 1 - **Ordre**: signifie la séquence chronologique dans laquelle vous avez observé les divers espèces pour la première fois.
Col. 2 - Le **nom technique français**, ou nom commun, est celui qu'on utilise tous les jours et que l'on retrouve dans nos guides des oiseaux.
Col. 3 - Le **nom commun** comme pour la colonne 2, mais en **anglais**.
Col. 4 - La **date** (année/mois/jour) d'observation de l'espèce en question. Les dates dans cette colonne doivent être en ordre chronologique sauf ceux immédiatement après les observations avec un indices dans la colonne 5.
Col. 5 - **Technique d'observation**: une observation faite selon un des codes ci-dessous est indiquée en inscrivant le code comme l'exemple à la ligne 3 ci-dessus. La ligne suivante est réservée pour noter une 2e observation de l'espèce lorsqu'elle est faite au futur. Cette deuxième observation ne compte pas comme une nouvelle observation alors ne figure pas dans l'ordre à la colonne 1 et on peut laisser les colonnes 2 et 3 blanches.
Codes: **V** - observation visuelle **A** - observation auditive (en autant que l'observateur sais l'identifier au son)
I - Identification faite à l'aide d'un observateur d'expérience et bien vu **C** - Confirmation, 2e observation mais l'identification faite par l'observateur
Col. 6 - Le **lieu de l'observation** devrait comprendre le propre nom de la ville ou le village de l'observation, à moins d'être évident comme à la ligne 2, et l'endroit précis dans cette communauté.
Col. 7 - Noter le **nombre d'individus** observés de l'espèce.

Page: _____ Vérifiée par _____ , le _____ pour le Club d'ornithologie du Madawaska, ltée.